



Etablissement certifié Eco-Ecole



 2017 : Déchets  2018 : Biodiversité  2019 : Solidarité  2021 : Energie  2022 : Climat  
2023 : Alimentation – Label « OR » pour l'ensemble

Dijon, le 15 juillet 2025

Chers parents,

Alors que nous nous préparons à accueillir une nouvelle année scolaire, nous souhaitons vous adresser nos plus sincères remerciements pour la confiance que vous nous accordez, année après année, en inscrivant vos enfants dans notre groupe scolaire.

Notre projet éducatif, porté par les valeurs de **Jean-Baptiste de La Salle**, propose une éducation globale, attentive à la formation intellectuelle, humaine, spirituelle et citoyenne de chaque élève, étudiant, apprenti. Cette vision guide notre action quotidienne et donne tout son sens à notre mission éducative.

Votre fidélité est le socle de notre engagement. Grâce à vous, notre établissement continue de se développer, d'innover et d'offrir à chaque élève un cadre d'apprentissage stimulant, bienveillant et ambitieux.

Nous avons la joie d'accueillir les élèves dès l'âge de 3 ans dans nos deux écoles primaires, où les équipes enseignantes assurent un accompagnement de grande qualité. Les bons résultats aux évaluations nationales témoignent de l'efficacité de cet encadrement et de l'attention portée à chaque enfant dès les premières années de scolarité.

L'ouverture à l'international <sup>(1)</sup> est aujourd'hui l'un de nos plus beaux marqueurs. Labellisé ERASMUS+, notre établissement propose de nombreux échanges scolaires, des séjours culturels et linguistiques ainsi que des stages en entreprise à l'étranger. La **Section Internationale Américaine**, ouverte l'an passé en classe de 6e, poursuit son développement et accueillera cette année les élèves de 5e.

Nous sommes également fiers des performances <sup>(1)</sup> de nos lycéens et étudiants :

- La première promotion du cycle préparatoire de l'ECAM a rejoint avec succès la maison mère à Lyon, démontrant la solidité de notre accompagnement.
- Nos lycéens, étudiants et apprentis se sont distingués dans de nombreux concours nationaux et internationaux, notamment en robotique, avec des participations remarquées aux WorldSkills.
- Les résultats sur Parcoursup sont également excellents : les meilleurs élèves ont été retenus dans les meilleures écoles et formations et l'ensemble des élèves de terminale a reçu des propositions qualitatives, reflet de leur engagement et de la qualité de leur parcours.

L'amélioration des conditions de vie dans l'établissement est au cœur de nos priorités et les travaux se poursuivent continuellement :

- L'extension du collège <sup>(1)</sup> et l'installation de la nouvelle SEGPA dans ses murs permettent d'offrir à tous un environnement plus adapté et plus confortable.
- La réfection, cet été, de la « toiture est » du bâtiment du lycée et la restauration de celle de l'ancienne chapelle, qui abrite notre CDI, témoignent de notre attachement à notre patrimoine.
- Au printemps 2026, une nouvelle salle hors-sac ouvrira au collège, permettant à nos élèves de bénéficier d'un espace de restauration accessible à 1€, en complément de celle déjà en service au lycée.

Enfin, nous tenons à souligner le climat scolaire serein qui règne dans nos établissements. Il repose sur un accompagnement attentif, assuré par de nombreux adultes formés, mais aussi sur une fermeté éducative assumée, garante du respect de chacun et du cadre de vie collectif. Ce juste équilibre est au service du bien-être et de la réussite de tous.

Merci pour votre confiance, votre fidélité et votre engagement à nos côtés. Ensemble, nous construisons l'avenir.

Nous vous remercions, Madame, Monsieur, Chers Parents, de votre confiance et vous souhaitons d'agréables vacances.

Les chefs d'établissement des Ecoles Primaires  
Mélanie DUFFY & Laurence DELETRE



La directrice du collège  
Corinne CALAME



Le chef d'établissement coordonnateur  
Laurent PICHOT



Le président d'OGEC  
Philippe FERNET



<sup>(1)</sup> Vous pouvez suivre toutes ces actualités et bien d'autres sur nos réseaux sociaux et notre site internet.



## SEGPA du COLLEGE SAINT JOSEPH LA SALLE

39 Rue du Transvaal – BP 51090  
21010 DIJON CEDEX - Tél. 03.80.59.20.20  
Site [www.stjodijon.com](http://www.stjodijon.com) e-mail : [segpa@stjodijon.com](mailto:segpa@stjodijon.com)

# RENTREE 2025-2026

Chers Parents,

Au groupe scolaire Saint Joseph La Salle, chaque élève est unique. Votre enfant trouvera au sein de notre établissement un espace de confiance qui lui permettra de vivre pleinement sa scolarité.

Nous nous efforçons au quotidien d'éduquer au « vivre ensemble » dans un esprit de respect, de partage, de solidarité, de justice et de tolérance.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez en inscrivant votre enfant dans notre établissement.

Vous trouverez dans ce document des dates importantes, des informations générales et quelques consignes à lire attentivement.

Un temps d'accueil est prévu la semaine de la rentrée où toute l'équipe éducative sera présentée aux élèves.

Notre collège a la volonté d'accueillir tous les jeunes, c'est à dire de proposer à chaque enfant, en fonction de ses possibilités, de ses goûts, "un chemin pour chacun" d'où la devise de notre SEGPA :

« A chacun ses talents ! ».

Nous mettons tout en œuvre pour restaurer confiance et estime de soi, conditions nécessaires à la réussite scolaire de votre enfant. En vous souhaitant d'excellentes vacances et une très bonne rentrée !

Cécile SANTIGNY  
Responsable de la SEGPA

## RENTREE DES CLASSES DE SEGPA

### CLASSES de 6<sup>e</sup>

**Rentrée le LUNDI 1er SEPTEMBRE 2025**

Horaires de cours: 9 h 00 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 15 h 45

- Liste de la classe affichée dans la cours et accueil par le Professeur Principal

**Attention : les 6<sup>èmes</sup> n'auront pas cours le mardi 2 septembre**

### CLASSES de 5<sup>e</sup> – 4<sup>e</sup> – 3<sup>e</sup>

**Rentrée le MARDI 2 SEPTEMBRE 2025**

- Accueil par le Professeur principal
- Listes des classes affichées : 5<sup>ème</sup> sur les vitres de la vie scolaire, 4<sup>ème</sup> sous le préau, 3<sup>ème</sup> sur les vitres du foyer
- Une visite de l'établissement pour les nouveaux élèves de 5 – 4 – 3 est organisée le lundi 1er septembre de 16h15 à 17h00 (Rendez-vous dans la cour, devant l'entrée de la Vie Scolaire)

#### Horaires de cours:

3<sup>ème</sup> : 8 h 10 à 11 h 10 et de 13 h 30 à 15 h 20

4<sup>ème</sup> : 8 h 35 à 11 h 40 et de 13 h 30 à 15 h 20

5<sup>ème</sup> : 9 h 05 à 12 h 05 et de 13 h 30 à 15 h 20

**A partir du MERCREDI 3 SEPTEMBRE cours et horaires  
selon l'emploi du temps de chaque classe**



## QUELQUES INFORMATIONS A RETENIR...

### A NOTER DANS VOS AGENDAS

<b>Septembre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Judi 04/09 à 17h00</b> Réunion d'informations pour les parents d'élèves de la SEGPA – Salle polyvalente du collège</li><li>▪ <b>Judi 04/09</b> Photos individuelles des élèves</li><li>▪ <b>Mercredi 17/09 de 12h30 à 14h30</b> Forum des clubs : inscription aux activités, ateliers, clubs et UNSS au gymnase</li></ul>
<b>Octobre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Vendredi 03/10</b> Soirée Portes ouvertes, de 17 h 00 à 19 h 00 pour les écoles St Joseph et Ste Ursule + Collège St Jo</li></ul>
<b>Novembre</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Du 3/11 au 2/12</b> Collecte de denrées pour la Banque Alimentaire <i>Tout le groupe St Jo se mobilise</i></li></ul>

### REUNIONS DE PARENTS

En cours d'année scolaire, plusieurs **réunions de parents** sont organisées. Les équipes pédagogiques accordent une grande importance à la présence de tous les parents.

Merci de noter les dates des réunions d'informations de rentrée prévues à la SEGPA.

**IMPORTANT**

**Réunion d'INFORMATIONS pour tous : Jeudi 4 septembre 2025 à 17h00**  
dans la salle Polyvalente du collège.

### FOURNITURES SCOLAIRES

Les listes de fournitures sont disponibles sur Ecole Directe sur votre espace famille, dans « DOCUMENTS », ainsi que sur notre site internet. Grâce à l'APEL (Association Parents d'Elèves), possibilité de commander les fournitures via le site [www.scoleo.fr](http://www.scoleo.fr).

### ACCES A L'ETABLISSEMENT - SECURITE

L'accès des piétons se fait par la rue du Transvaal et est contrôlé par le personnel d'éducation. Les élèves doivent systématiquement présenter leur carte de scolarité (de self) ou leur carnet de correspondance. Quant aux personnes adultes, l'entrée se fait obligatoirement sur rendez-vous en présentant une pièce d'identité.

Les élèves disposent d'un garage (pour bicyclettes et cycles motorisés jusqu'à 80 cm<sup>3</sup> inclus) à l'intérieur de l'établissement et en dehors de ce garage tout autre lieu de stationnement est interdit dans l'enceinte de l'établissement.

Dans le cadre du plan **Vigipirate**, nous vous rappelons que **les parents ne sont pas autorisés à pénétrer en voiture** dans l'enceinte de l'établissement.

## **VIE SCOLAIRE**

<b><u>Bureau de la vie scolaire :</u></b>	⇒	<b>Personnel éducatif</b>	03.80.59.20.17
<b><u>Cadres Educatifs :</u></b>			
<b>Des élèves de 6/5<sup>ème</sup></b>	⇒	<b>Isabelle CAPELLI</b>	03.80.59.20.48
<b>Des élèves de 4/3<sup>ème</sup></b>	⇒	<b>Adelaïde RUSCH</b>	03.80.59.20.49
<b><u>Éducatrice spécialisée de la SEGPA :</u></b>	⇒	<b>Caroline DEHAYE</b>	03.80.59.20.20
<b><u>Responsable de l'internat :</u></b>	⇒	<b>Emilie BARRE</b>	07.56.38.13.68
<b><u>Infirmierie :</u></b>	⇒	<b>Mmes DETRAZ et PAILLET</b>	03.80.59.20.08
<b><u>Psychologues scolaires :</u></b>	⇒	<b>Mmes FRELAT et AVRIL</b>	03.80.59.20.44
<b><u>Adjointe en pastorale :</u></b>	⇒	<b>Mme SIRLIN</b>	03.80.59.20.28

### **HORAIRES**

- **Les cours** sont assurés du LUNDI MATIN au VENDREDI SOIR de **8h10 à 12h05 et de 13h30 à 17h00** et le MERCREDI la sortie a lieu à **12 h 05** (avec possibilité de déjeuner au self ou dans la salle hors-sac).
- **L'accueil** des élèves se fait à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 17h55 si les parents inscrivent leur enfant à l'étude surveillée. Les élèves auront une pause méridienne de 1 h 25 si possible.
- Pour tout retard ou toute absence : prévenir le bureau de la Vie Scolaire le plus tôt possible au 03.80.59.20.17 ou via Ecole Directe.
- L'établissement ne saurait accepter que les élèves quittent le collège avant le début officiel des vacances (départ anticipé). En effet, les dates de fin des cours et de retour doivent être impérativement respectées.

### **CARNET DE LIAISON ET REGLEMENT INTERIEUR**

Les élèves doivent être porteurs de leur CARNET DE LIAISON qui est l'outil de suivi entre l'établissement, l'équipe pédagogique, la vie scolaire et les familles.

Toute correspondance doit se faire via ECOLEDIRECTE.

Le règlement intérieur est détaillé dans le carnet. Tous les élèves et leurs parents doivent obligatoirement en prendre connaissance et le signer.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Le comportement à adopter impérativement dans l'enceinte de l'établissement,
- La gestion des absences-retards,
- L'échelle des sanctions...

### **ACCES A L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL**

Site : [www.ecoledirecte.com](http://www.ecoledirecte.com). A partir d'une connexion sécurisée Internet, les familles peuvent suivre la scolarité de leur enfant et accéder à diverses informations. **Les codes d'accès demeurent valables durant toute la scolarité de votre enfant dans le groupe scolaire.** En cas de problème d'accès, contactez le responsable du niveau de votre enfant.

- Sur l'espace "ELEVE", vous aurez accès : cahier de texte, espace de travail, bulletins de notes, absences enregistrées...
- Sur l'espace "FAMILLE" : vous pourrez suivre la scolarité de votre enfant, correspondre avec les enseignants via la messagerie Ecole Directe, mettre à jour vos coordonnées, visualiser votre compte et procéder à un paiement en ligne de la restauration scolaire (onglet "Porte-monnaie"), accéder au bulletin d'inscription/réinscription de votre enfant, signer des documents importants, téléverser des documents...

**Nous vous recommandons de tester rapidement vos codes d'accès et de consulter régulièrement ce portail sur lequel seront adressées toutes les informations importantes du groupe scolaire au cours de l'année scolaire. Nous vous encourageons également à télécharger l'application « Ecole Directe » sur votre téléphone portable.**

A noter cependant que certaines fonctionnalités sont uniquement accessibles via **le site** Ecole Directe (ex : dossier de réinscription).

Les « nouvelles » familles ont reçu leurs codes d'accès lors de la validation de l'inscription de leur(s) enfant(s). Les codes des nouveaux élèves seront distribués à la rentrée par le professeur principal.

**Attention : PARENTS ET ELEVES DOIVENT BIEN UTILISER LEURS PROPRES CODES D'ACCES.**

## **CASIERS**

Tous les élèves bénéficient d'un casier individuel pour un montant de 3€ par élève. Une salle est attribuée à chaque classe et l'élève peut ainsi y déposer ses affaires.

## **OBJETS PERSONNELS**

Un service d'objets trouvés-perdus existe à l'ACCUEIL. N'hésitez pas à vous y rendre, trop souvent les objets ne sont pas réclamés. **L'établissement décline toute responsabilité pour les objets précieux, l'argent, le matériel, les véhicules, les cycles...apportés ou déposés dans l'enceinte de l'école.**

## **INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

**Standard général et accueil :** Ouvert de 7h50 à 12h05 et de 13h00 à 17h30 **03.80.59.20.20**

**Direction :**

**Directrice du Collège** ⇒ **Corinne CALAME** 03.80.59.20.20

**Responsable de la SEGPA** ⇒ **Cécile SANTIGNY** 03.80.59.20.20 (poste 411) / 06.66.32.97.44

**Administration :**

**Assistante de Direction** ⇒ **Adèle DZUIRA** 03.80.59.20.20

**Secrétariat élèves - familles** ⇒ **Corrine LHOSTE** 03.80.59.20.43

**Comptabilité élèves et service bourses** ⇒ **Sandrine JOUFFROY** 03.80.59.20.05

### **ASSURANCE SCOLAIRE**

Le montant de cette assurance SCOLAIRE est compris dans la Contribution des Familles. Il n'est donc pas nécessaire de souscrire une assurance scolaire personnelle (voir la Convention financière disponible sur notre site (Infos Pratiques) ou les documents financiers déposés dans votre espace Famille Ecole Directe dans « Archives 2024-2025 »).

Vous pouvez également vous rendre sur le site [www.assurances-fec.org](http://www.assurances-fec.org) (Accès client - Espace particuliers – code d'accès fec80820) afin de :

- prendre connaissance des garanties qu'offre la formule Harmonie et télécharger le dépliant (il vous sera transmis, d'ici la rentrée scolaire, sur votre Espace Famille Ecole Directe « Vos documents »).
- télécharger un formulaire de déclaration d'accident,
- éditer en toute autonomie, fin septembre, l'attestation d'assurance scolaire de votre enfant via l'onglet « Attestation scolaire » (Nom de l'établissement : 002576 – Groupe Scolaire St Joseph – La Salle DIJON Cedex).

### **ASSOCIATION COOPERATIVE**

La cotisation de 5 €, intégrée dans les frais annuels, permet d'apporter une aide pour diverses activités (financement pour voyages, fêtes, échanges, achat de matériels, équipement foyer...)

### **BOURSES SCOLAIRES**

Permanence COLLEGE/LYCEE assurée par Mme JOUFFROY ( Comptabilité élèves) tous les jours sauf le mercredi après-midi. Vous pouvez la contacter au 03.80.59.20.05 ou [comptaeleves@stjodijon.com](mailto:comptaeleves@stjodijon.com)

- **Bourses collèges Campagne unique du 2/09 au 17/10/2025**

**Vous devez obligatoirement déposer une nouvelle demande papier chaque année.**

Vous trouverez toutes les informations sur les bourses nationales en cliquant sur <https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-college-4970> (barème, montant des bourses 2024/2025...), accéder au formulaire de demande de bourses et au simulateur pour vérifier votre éligibilité [via ce lien](#) .

**Les dossiers de demande de bourses sont à récupérer au service comptabilité, auprès de Mme JOUFFROY (accueil lycée - 03.80.59.20.05). Date limite de retour à l'accueil Lycée (ou à la comptabilité élèves) : 14/10/2025**

Vous devrez OBLIGATOIREMENT déposer votre dossier le plus rapidement possible (tous les jours sauf le mercredi après-midi) au service comptabilité familles, Mme JOUFFROY.

**Attention : Les demande de bourses, pour les établissements privés, doivent obligatoirement être faites en version papier (demande en ligne uniquement pour les établissements publics).**

- **Bourses départementales**

Pour information, le Ministère met à disposition des parents un simulateur de droit à obtention d'une bourse sur le site :

<https://www.cotedor.fr/aide/bourse-scolaire-cote-dor-de-college>

Vous pourrez en quelques clics savoir si vous êtes éligibles et obtenir une estimation du montant de la bourse.

Vous trouverez toutes les informations ainsi que le formulaire de demande en ligne sur :

<https://mesdemarches.cotedor.fr/catalogue/bourse-scolaire-cote-dor/>

Les dossiers sont à rendre au Conseil Départemental UNIQUEMENT.

- **Bourses scolaires SEGPA (uniquement pour les 4 et 3<sup>e</sup> SEGPA)**

Vous trouverez toutes les informations ainsi que le formulaire de demande en ligne sur <https://www.cotedor.fr/aide/bourse-scolaire-cote-dor-segpa>

Les dossiers sont à rendre au Conseil Départemental UNIQUEMENT.

## **DOCUMENTS ADMINISTRATIFS**

Les documents destinés aux familles sont consultables sur Ecole Directe, onglet « DOCUMENTS ».

Lorsqu'un nouveau fichier est ajouté sur Ecole Directe, un mail est automatiquement envoyé aux familles.

Par exemple, un certificat de scolarité sera à votre disposition sur le site "Ecole directe" (Espace Famille – Documents- Administratif) pour « votre enfant », 15 jours après la rentrée. Il n'y aura pas possibilité de l'obtenir avant cette date.

## **CHANGEMENT DE SITUATION**

Toutes les modifications de coordonnées (numéro de téléphone, adresse postale, adresse mail), doivent être modifiées sur ECOLE DIRECTE, depuis votre espace Famille – Vos Informations. Un changement de situation familiale (divorce ou séparation) doit être signalé au secrétariat élèves le plus tôt possible par courrier ou mél à : [college@stjodijon.com](mailto:college@stjodijon.com).

Vous pouvez également faire une demande de modification de RIB depuis votre espace Famille – Situation Financière – Mode de règlement.

## **TRANSPORTS SCOLAIRES**

**MOBIGO** : Que ce soit pour une première demande de transport scolaire ou un renouvellement, il est **obligatoire de procéder à une nouvelle inscription** en se connectant sur : [www.bourgognefranche-comte.fr/accueil-transport](http://www.bourgognefranche-comte.fr/accueil-transport) à partir du 2 juin 2025.

**Pour disposer d'un titre de transport scolaire dès la rentrée, l'inscription doit être réalisée avant le 11 juillet 2025.** Au-delà de cette date, les inscriptions restent possibles, mais sans garantie d'avoir un titre de transport valable pour la rentrée.

Une fois la demande validée, soit la carte de transport scolaire est envoyée par courrier, directement au domicile du représentant de l'élève (lors d'une toute première inscription, d'un changement de cycle ou d'établissement scolaire), soit ses droits aux transports sont réactivés à distance (sur la carte utilisée durant l'année scolaire 2024/2025).

Pour consulter les horaires des réseaux MOBIGO ou TER Bourgogne-Franche-Comté sur lesquels vos enfants circulent, rendez-vous sur le site internet : [viamobigo.fr](http://viamobigo.fr)

**RESEAU TER BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE** : Les élèves scolarisés dans un établissement situé en Bourgogne-Franche-Comté souhaitant bénéficier d'un transport par train, doivent au préalable s'inscrire en ligne : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/transports-scolaires-en-cote-dor> (rubrique inscription et suivi de dossier).

L'abonnement scolaire BFC sera envoyé par mail au représentant légal de l'élève. Il sera :

- soit à télécharger sur le smartphone de l'élève (en enregistrant le document PDF dans les documents du téléphone ou en réalisant une capture d'écran du billet et en l'ajoutant dans les photos favoris).
- soit à imprimer.

Il est nominatif et est à conserver durant l'année scolaire en cours. À chaque trajet, l'élève doit obligatoirement être muni de son abonnement et d'une pièce d'identité officielle à présenter en cas de contrôle.

Si l'élève ne dispose pas de l'abonnement scolaire BFC à la rentrée, un abonnement mensuel Jeune - 26 ans Bourgogne-Franche-Comté devra être acheté. Il sera remboursable par SNCF sur présentation du titre définitif accordé par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Si l'élève a perdu son abonnement, le représentant légal pourra revenir sur le mail d'envoi de l'abonnement et le télécharger à nouveau. Si le mail a été supprimé, une demande de duplicata devra être réalisée par téléphone au 03 80 11 29 29.

**DIVIA** : S'adresser à l'Espace Divia, place Darcy, à Dijon

- Lignes de bus qui desservent le Groupe St Joseph/Tarifs ⇒ [Cliquez ici !](#)
- Station de tram à proximité ⇒ **ligne T2 – arrêt "1<sup>er</sup> Mai"**

# ACCOMPAGNEMENTS ET ACTIVITES POUR LES ELEVES

## ESPACES D'ACCUEIL ET D'AIDE

### PSYCHOLOGUES SCOLAIRES

Deux psychologues scolaires assurent une permanence à côté de l'infirmier, trois demi-journées par semaine. L'activité psychologique dans un établissement scolaire s'oriente vers plusieurs dimensions : l'écoute, l'orientation et le diagnostic. Ce temps est ouvert à tous, jeunes et parents. Il permet de poser et de travailler la demande de chacun. Les entretiens reposent sur la confidentialité des propos.

Le nombre de rendez-vous est limité à trois par enfant et par an. Les familles qui le souhaitent peuvent solliciter un rendez-vous en s'adressant à notre éducatrice spécialisée, à la directrice de la SEGPA ou directement au 03.80.59.20.44.

### EDUCATRICE SPECIALISEE

En cas de difficultés, qu'elles soient d'ordre organisationnel, relationnel ou personnel, votre enfant trouvera toujours une oreille attentive et une réponse rassurante. Il ne doit surtout pas hésiter à la solliciter !



## ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE ET AIDE AUX DEVOIRS

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE ⇒ Des enseignants spécialisés en co-intervention proposent un travail personnalisé pour (re)travailler les bases en français et mathématiques.

Après la passation d'évaluations de début d'année scolaire, nous listons les objectifs non acquis et primordiaux pour la suite de leur progression.

AIDE AUX DEVOIRS ⇒ Pour les élèves de la SEGPA, une aide aux devoirs sera proposé si besoin à votre enfant. Ces séances auront lieu de fin septembre à début octobre. Ce sont les professeurs qui proposeront cette aide à votre enfant si besoin.



## ATELIERS BIEN-ÊTRE ET PREVENTION

Pour nos élèves de SEGPA afin d'améliorer la cohésion entre élèves, l'entraide, la responsabilité, la confiance, l'organisation, le bien-être ou encore la confiance en soi. Ils sont proposés par notre éducatrice spécialisée sur temps scolaire à raison d'une heure par semaine.



## CENTRE de DOCUMENTATION et d'ORIENTATION (CDI)

Les élèves, seuls ou accompagnés de leurs professeurs, pourront se rendre au CDI pour des activités de lecture, des travaux de recherche, des séances de méthodologie. Le CDI est ouvert de 8h10 à 17h25 (sauf le mercredi après-midi) y compris aux récréations et à la pause méridienne.

La professeur-documentaliste les guide dans l'utilisation des ressources : ouvrages, presse, documents relatifs à l'orientation, Internet, etc ... et la réalisation de leurs travaux scolaires.

La plupart des documents peut être prêtée. De plus, le CDI possède un fonds de romans et bandes dessinées propre aux élèves du collège.

Le portail du CDI, accessible sur <http://lycee-saintjoseph-dijon.esidoc.fr/>, permet la recherche des documents et l'accès à certaines ressources en ligne.



## FOYER

Le foyer est accessible à tout collégien moyennant une cotisation annuelle de 5 euros. (babyfoot, billard, air hockey, ping-pong, borne arcade, jeux de société, différentes activités...)



## U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire)

L'association sportive du collège St Joseph La Salle propose différentes activités sportives, comme le basketball, le futsal, le volleyball, le VTT/Multi-activités, Salsa, tennis de table, badminton, etc...

Ces activités sont facultatives et sont à visée loisir ou compétition. Les entraînements et les compétitions ont lieu le mercredi après-midi ou parfois sur la pause méridienne.

Le montant de l'adhésion s'élève à 35€ pour l'année, quel que soit le nombre d'activités pratiquées.

## CLUBS CLUBS

Club informatique, Robotique, Echecs, 2.0, conception vidéo, Architecture, Sarbacane, Danse Modern' Jazz, chorale et atelier vocal, etc... ⇒ Pour les clubs et l'UNSS : une réunion d'informations et d'inscriptions aura lieu le **mercredi 17 septembre dans la cour de l'établissement de 12h30 à 14h30**. La présence des parents n'est pas obligatoire.



# Animation Pastorale

2025-2026

La Pastorale du Groupe St Joseph – La Salle se fonde sur le projet éducatif Lasallien.

C'est toute la vie de nos établissements, la manière de vivre ensemble, d'enseigner, d'éduquer, d'assumer les responsabilités qui constituent l'animation pastorale.

Notre ADN lassalien : « construire l'homme et dire Dieu ». Nous proposons à chacun de grandir en humanité et de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus-Christ.

## Dates à retenir pour les collégiens

- Rentrée de catéchèse 5<sup>èmes</sup> : Mardi 16 septembre
- Rentrée de catéchèse 6<sup>èmes</sup> : Jeudi 18 septembre
- Rentrée des 3<sup>èmes</sup> solidaires : Vendredi 19 septembre
- Rentrée aumônerie 3<sup>èmes</sup> : Vendredi 26 septembre



### Vivre sa foi

- Messe : Tous les jeudis à 17h45 à la chapelle
- Préparation aux sacrements pour tous
- Catéchèse 6<sup>èmes</sup> : le jeudi en M4
- Catéchèse 5<sup>èmes</sup> : le mardi en M4
- Aumônerie 4<sup>èmes</sup> : Un lundi sur deux de 11h45 à 13h20
- Aumônerie 3<sup>èmes</sup> : Un vendredi sur deux de 11h45 à 13h20
- Parcours de réflexion chrétienne : Lycéens



### Vivre ensemble

- Ateliers créatifs : Pour les collégiens, pendant la pause méridienne.
- Maison de l'aumônerie : Local lycéens et espace collégiens
- Jeudi-partage : Temps d'échange et débat à midi autour d'un repas pour les lycéens.
- Points écoute : Etre simplement écouté !
- Parcours d'Education à la Justice, au Service et à l'Engagement : Développer et intérioriser les valeurs lasalliennes



### Vivre la solidarité

- Différentes actions menées avec les 3<sup>èmes</sup> et Lycéens solidaires : distribution de repas aux migrants, rencontre avec des personnes âgées en EHPAD,...
- Collectes : Banque Alimentaire, vêtements, produits d'hygiène pour les migrants et SDF.
- Accueil et accompagnement de jeunes migrants.
- Bol de riz et repas solidaires



### Vivre des temps forts

- Temps d'échanges : Seconde LP et LEGT.
- Temps de paroles et d'échanges : 4DEC et 3PM.
- Retraites pour découvrir la vie monastique
- Marche des 6<sup>e</sup> / 5<sup>e</sup> avec le diocèse
- Pèlerinage du Rosaire à Lourdes : Lycéens
- Taizé : Rencontres lycéennes avec le diocèse
- Pèlerinage à La Salette : 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec le diocèse
- Retraites : Se ressourcer et partager, de la 6<sup>ème</sup> à Education Laïque au fait religieux (ELFR) : 5<sup>èmes</sup>/Secondes.

## CONTACTS

- Adjointe en pastorale lycée:  
Sabine LANGLOIS-MAHATA  
03.80.59.20.21  
sabine.langlois@stjodijon.com
- Adjointe en pastorale collège :  
Claire SIRLIN  
claire.sirlin@stjodijon.com  
03.80.59.20.28



*Vous avez choisi notre établissement pour nous confier votre enfant. De ce fait, en tant que parent d'élève vous êtes associés à la communauté éducative du **Groupe Saint Joseph La Salle à Dijon**.*

*En effet, le « Projet Éducatif Lasallien » (PEL\*), que nous essayons de vivre ici, suppose la participation de chaque membre: enseignants, personnels, jeunes et parents !*

### **Qu'est-ce que le P.E.L. ?**

**\*Projet Éducatif Lasallien** : Depuis 1705, notre établissement fait partie du « **Réseau lasallien** », c'est-à-dire de l'ensemble des établissements qui se trouvent sous la responsabilité des Frères des Écoles Chrétiennes dont le Fondateur est **Jean Baptiste de La Salle** (1651-1719). Il proposa un enseignement novateur, destiné aux plus pauvres, afin de favoriser le développement global du jeune dans ses dimensions intellectuelles, sociales, morales et spirituelles.

Si vous souhaitez aller plus loin : [www.lasalle.fr](http://www.lasalle.fr)

Le P.E.L. donne les grandes lignes directrices à mettre en œuvre. Il définit un esprit et les principales applications ou implications concrètes auxquelles il faut veiller.

Mais chaque établissement a sa propre histoire, s'adresse à des enfants et/ou des jeunes de milieux très divers. Il est donc important que la communauté éducative précise comment elle va concrètement mettre en œuvre le PEL, au travers de son "**projet d'établissement**" (document disponible sur notre site : *Groupe Scolaire – Projet d'Établissement*). Nous vous invitons à en prendre connaissance.

**Dans l'enseignement catholique, tous les membres de la communauté éducative sont appelés à participer et à vivre ensemble le projet d'établissement.**

Le présent courrier a pour but de vous aider à mieux appréhender la communauté éducative, afin d'y prendre place. L'esprit dans lequel nous nous situons n'est pas celui d'une entreprise "prestataire de services pour des clients", l'appartenance à une même communauté éducative doit permettre d'établir un climat de confiance dans le respect de tous.

### **Comment bien vivre ensemble ?**

Au sein de notre établissement lasallien le "vivre ensemble" est fondamental, car il représente le ciment des valeurs lasalliennes ; il permet de :

- Mettre en pratique des valeurs essentielles, telles que le respect de soi et des autres, la politesse, l'intégrité, la responsabilité....,
- Devenir citoyen,
- Développer la solidarité,
- Prévenir et apaiser les situations conflictuelles,
- Respecter les différences de culture et de religion,
- Devenir acteur de sa vie.